

**ATTESTATION DE FORMATION DE LA PERSONNE
COMPETENTE EN RADIOPROTECTION**
selon l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié

Délivrée à :

Mr Philippe VIBOUD

Pour avoir suivi l'intégralité des modules mentionnés ci-dessous et satisfait aux contrôles des connaissances de chaque module.

Module Renouvellement : SECTEUR D'ACTIVITE INDUSTRIEL – OPTION RX, SOURCES SCHELLES ET ACCELERATEURS DE PARTICULES

Lieu : 33 rue de Montreuil 94300 VINCENNES
Période : du mercredi 16 au jeudi 17 septembre 2015
Formateur : Pierre MUGLIONI certifié (n° 070 R i-m) par le CEFRI

Contrôle des connaissances du 17/09/2015.

Cette attestation est valable 5 ans à compter de la date du contrôle des connaissances du module (théorique/renouvellement), soit jusqu'au 17/09/2020 et dans le secteur et l'option choisis.

Fait à NANTES, le vendredi 18 septembre 2015

Pierre MUGLIONI
Formateur Certifié n° 070 R i-m par le CEFRI

